

Un hommage aux forçats du béton

PHOTOGRAPHIE

Au travers de son livre *Chantier interdit*, l'artiste de Denges Jean Jeker immortalise le travail harassant des ouvriers, qu'il a longtemps côtoyés dans sa première vie, celle de dessinateur-architecte.

VINCENT MAENDLY

Jean Jeker a une belle vue depuis son spacieux atelier, au troisième étage d'un immeuble de Denges. Il ne donne pas sur le Léman et le Mont-Blanc, mais il surplombe la gare de triage. Cet impressionnant enchevêtrement de rails, «je l'ai pris en photo des centaines de fois», assure le déboussonné septuagénaire. Rien d'étonnant pour un photographe qui n'aime rien tant que balader son objectif dans la poussière et le fracas des chantiers.

C'est même sa spécialité depuis vingt-cinq ans. L'aboutissement de sa singulière démarche, c'est le livre *Chantier interdit*, paru en fin d'année dernière*. Préfacé par Léonard Gianadda, il compile quelque 300 clichés réalisés le plus souvent lors de travaux autoroutiers.

«C'est une gageure de faire ressortir quelque chose d'esthétique d'un thème plutôt rébarbatif, admet-il. Mais je pense qu'il n'y a pas de mauvais sujet. En travaillant l'équilibre et la composition de l'image, même le pire peut être beau.» Au-delà des machines, des outils et de l'acier, omniprésents, c'est l'homme que Jean Jeker veut immortaliser. «J'admire ce qu'ils font et la

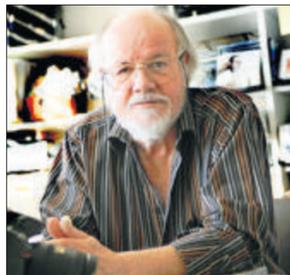
dureté de leur travail me fascine. Il y a une grande solidarité entre eux, je n'ai jamais vu de disputes sur un chantier.»

Les ouvriers sont donc au centre de son livre, la plupart du temps anonymes, le visage invisible, penchés sur leur travail. Des hommes aux cultures bien souvent différentes unis dans un même labeur. «A l'origine, j'aurais aimé que mes photos soient accompagnées de textes, qui mettent en parallèle l'image avec l'histoire du compagnonnage, explique Jean Jeker. L'idée n'a pas emballé les éditeurs, mais je la garde à l'esprit.»

Le photographe ne s'est pas retrouvé par hasard avec un casque jaune sur la tête, à écumer les chantiers. Dans une première vie, il a en effet été dessinateur-architecte à l'Office technique de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Jusqu'en 1985, année où il choisit de se mettre à son compte et de faire de son hobby son nouveau gagne-pain. «Je m'en souviens comme si c'était hier, raconte-t-il. Ce n'est pas évident de glisser la lettre de démission dans la boîte, quand on a une femme et deux enfants. Au final, je n'ai jamais eu à le regretter. Pas une seule seconde.»

Grâce à son carnet d'adresses bien rempli, l'artiste s'est immédiatement orienté vers la photo de chantiers. Et la nature dans tout ça? «J'en fais. Mais c'est une source de frustration. Je trouve qu'il est impossible de restituer sur la photo la dimension du paysage que l'on a observé.»

* Chantier interdit, de Jean Jeker, Infolio Editions, 65 francs.



ALAIN ROUCHE

«En travaillant l'équilibre et la composition de l'image, même le sujet le plus rébarbatif peut être beau»

JEAN JEKER



PHOTOS: DR. - JEAN JEKER

ANONYMES Les ouvriers immortalisés par Jean Jeker sont en plein travail. «Je reste en retrait, je ne fais pas de mise en scène, commente-t-il. Avec l'expérience, j'arrive à anticiper les événements pour capter le moment idéal.» Sécurité oblige, l'artiste doit lui aussi coiffer le casque jaune de rigueur. «Mais je dois le tourner à l'envers lorsque je prends une photo, sans quoi la visière me gêne.»



Une machine de chantier maculée de boue: personne n'y prêterait attention. Jean Jeker parvient à donner à cette vision une dimension esthétique indubitable.



Quand le peintre et le photographe se rencontrent.

Anne-Catherine Lyon a fait sa leçon sur l'harmonisation

ÉCOLES

Les syndicats du district de Nyon réclament plus de souplesse sur le chantier de la réforme scolaire.

Ecole obligatoire dès 4 ans, horaire continu, passage des 5e et 6e années au cycle primaire, sans compter la mise en place de l'accueil parascolaire, la refonte de la loi scolaire vaudoise provoque un vrai casse-tête pour certaines communes. Jeudi soir, la cheffe de la formation Anne-Catherine Lyon a tenté de rassurer les syndicats du district de Nyon, réunis en assemblée à Rolle, quant aux implications directes qu'auront ces nouvelles dispositions sur l'organisation scolaire. «L'instauration d'un cycle primaire de la 1e à la 8e année (ndlr: *enfantines incluses*) aura des conséquences pour les bâtiments et les enseignants, mais devrait aussi simplifier les équipements pour le parascolaire», a rappelé la ministre.

«Ce sera surtout pour les établissements qui abritent actuellement uniquement les élèves de la 5e à la 9e qu'il faudra trouver les moyens de mélanger primaire et secondaire.» Le canton a ainsi prévu des modèles pour les nouvelles constructions, qui privilè-

gient un module qui concentre les classes secondaires (de la 9e à la 11e), les primaires pouvant être réparties en plusieurs unités avec chacune leur équipement d'accueil de jour.

Du petit-lait pour le nouveau président de l'association intercommunale de l'AISE, Didier Lohri, qui a remis en cause récemment l'agrandissement du collège de Begnins. En accord avec la majorité du comité directeur, il plaiderait justement pour une décentralisation des élèves dans des classes inoccupées des villages plutôt que de construire des classes à prix d'or. «On se donne jusqu'au 15 février pour redéfinir le programme et les lignes qui permettront de lancer un concours d'architecture», confirme le syndic de Bassins.

Des élus sont montés au créneau pour dénoncer une fois encore la pagaille des tarifs et les normes trop sévères qui renchérisent l'encadrement du parascolaire. Anne-Catherine Lyon a rappelé que l'Etat sera amené à augmenter sa participation financière en la matière. Par ailleurs, une plate-forme canton-communes sera lancée en février pour adapter le règlement des transports à l'harmonisation des horaires scolaires. **M. S.**

L'héliport de l'Hôpital de Morges agrandi pour améliorer la sécurité

INVESTISSEMENTS

Des 6 millions de crédits «lourds» prévus cette année par l'Etat pour les établissements hospitaliers vaudois, le tiers est réservé à l'unité morgienne.

Pour l'année 2010, les demandes de crédits des hôpitaux vaudois s'élevaient à 26 millions de francs. Répondant aux besoins les plus urgents, l'Etat demande au Grand Conseil de délier la bourse pour un montant de 6 millions pour des investissements périodiques lourds dans des hôpitaux privés reconnus d'intérêt public. Un tiers devrait être attribué à l'établissement de Morges.

Quelque 450 000 francs sont prévus pour agrandir et sécuriser l'héliport. Celui-ci devrait être ainsi réaménagé et déplacé d'une vingtaine de mètres sur son terrain actuel afin de l'éloigner de la cafétéria du personnel. La végétation, qui gêne l'approche des pilotes, sera élaguée et un meilleur balisage lumineux installé pour les vols de nuit.

Pour l'heure, il n'est pas prévu une augmentation du trafic, constitué principalement par



L'héliport de l'hôpital de Morges sera éloigné quelque peu des bâtiments et agrandi... si le Grand Conseil donne son feu vert.

des prises en charge de blessés sur des lieux d'accidents de la région et des transports de patients vers le CHUV.

Les autres investissements concernés par ce crédit à Morges sont le renouvellement des ventilations (406 000 fr.), le remplacement de la production d'eau chaude (390 000 fr.) et la rénovation des tableaux électri-

ques principaux (772 000 fr.). Quant aux autres hôpitaux de La Côte, Rolle devrait obtenir un montant de 556 000 fr. pour la réfection de la toiture et des façades, Nyon près de 190 000 fr. pour changer des gaines techniques médicales et Aubonne 275 000 fr. pour le remplacement des fenêtres et des chaudières. **J.-M. C.**

INFOS EXPRESS

Habitats et bureaux

ÉCHANDENS Ça bouge au bas du village, du côté de la route des Toches, en face du bâtiment qui accueille le Conseil. Après le projet d'un nouvel hôtel à la place d'un commerce de voitures d'occasion, la construction d'un centre administratif et d'un immeuble locatif est prévue sur la parcelle voisine, encore vierge. Le complexe - dont la demande de permis vient d'être présentée - abritera des entreprises ainsi que vingt-sept logements. Quelque 140 places de parc sont prévues. **J.-M. C.**

Champions énergiques

BEGNINS C'est la classe de 6e d'Anne Berchtold, de l'établissement scolaire de Begnins, qui a remporté hier la finale du 5e Challenge des explorateurs de l'énergie. Organisé par la Romande Energie, ce concours destiné à sensibiliser les élèves à la problématique de l'énergie et du développement durable a vu la participation de 1200 élèves romands. **M. JOT.**